



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Grangeneuve, Institut agricole de l'Etat de Fribourg
Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

A toutes les communes du Canton de Fribourg

Grangeneuve

Institut agricole de l'Etat de Fribourg IAG
Landwirtschaftliches Institut des Kantons Freiburg LIG

Centre de conseils agricoles
Landwirtschaftliches Beratungszentrum
Service phytosanitaire cantonal
Kantonaler Pflanzenschutzdienst

Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

T +41 26 305 58 00, F +41 26 305 58 04
www.grangeneuve.ch

Réf : ACH/vba

T direct : +41 26 305 58 65

Courriel : andre.chassot@fr.ch

Grangeneuve, le 7 mai 2018

Informations relatives aux chenilles urticantes

Madame, Monsieur,

En cette période printanière, les températures clémentes favorisent la recrudescence des chenilles urticantes. Il s'agit généralement de la chenille du papillon appelé Bombyx chrysothée. Ces pullulations de chenilles soulèvent régulièrement des questions quant aux dégâts qu'elles causent sur les feuillus et les plantes ornementales dans les propriétés privées. Par ailleurs, leurs poils très urticants provoquent chez l'homme et les animaux des démangeaisons, ce qui peut inquiéter les propriétaires touchés.

C'est pourquoi nous avons jugé utile de vous transmettre, ci-joint, une fiche d'information afin de vous aider à répondre aux éventuelles demandes des citoyens et citoyennes de votre commune à ce sujet.

Ce ravageur, en principe non agricole, ne représente pas un organisme à lutte obligatoire pour le Service phytosanitaire cantonal. Son élimination relève donc du domaine privé, soit en s'adressant directement à un professionnel de la branche verte, soit à un spécialiste dans le traitement de nuisibles. Si la situation concerne le domaine agricole (p. ex. arboriculture), le Service phytosanitaire cantonal reste bien entendu à disposition dans le cadre de son activité de conseils.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces informations et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

André Chassot
Responsable du Service phytosanitaire cantonal

Annexe mentionnée

Copies

Service des forêts et de la faune SFF, route du Mont Carmel 1, case postale 155, 1762 Givisiez
Service de la nature et du paysage SNP, route de Bourguillon 3, 1700 Fribourg

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD

\\ad.net\fr\chdfs\DIAF\AGWP\SPV\Protection des plantes\Ravageurs non agricoles\Chenilles urticantes\Lettre accompagnement F.docx



Bombyx chrysoorrhée ou «cul brun»



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschafts-
departement EVD

Forschungsanstalt

Agroscope Changins-Wädenswil ACW

Euproctis chrysoorrhoea L.

Auteurs: P. J. Charmillot, M. Hächler, B. Graf et H. Höhn

Description

Le **papillon**, qui mesure 32 à 40 mm d'envergure, a des ailes blanches à nervures peu distinctes. Il porte, à l'extrémité de son abdomen, une touffe de poils bruns. Les antennes sont fortement pectinées. Les **œufs** de forme ronde, aplatis, sont couverts d'une masse feutrée, constituée de poils bruns que la femelle arrache de l'extrémité de son abdomen lors de la ponte. La **chenille** noirâtre porte des tubercules garnis de poils hérissés urticants de couleur brun clair. Les tubercules latéraux sont pourvus de taches blanches. Du 4^e au 9^e segment, on distingue une double ligne dorsale transversale orange-rouge. A la fin de son développement, la larve a une longueur de 30 à 33 mm. La **chrysalide** est de couleur brun foncé, couverte de poils. L'apex du dernier segment abdominal est pointu et doté d'une couronne d'épines.

Aire de répartition

Le bombyx cul brun est une espèce endémique répandue dans la partie chaude de l'Europe, en passant par l'Asie-Mineure, jusqu'en Transcaucasie. Elle a été introduite aux Etats-Unis à la fin du XIX^e siècle et y a causé de gros dégâts.

Plantes-hôtes

C'est une espèce très polyphage typique des feuillus. Les chenilles dévorent feuilles et fleurs de diverses essences forestières, bocagères, fruitières et ornementales: chêne, châtaignier, platane, orme, érable, aubépine, ronces, prunellier, sorbier, églantier, saule, pommier, poirier, cerisier, pêcher, vigne, rosier, laurier...

Biologie

Ce ravageur n'a qu'une génération par année. Les papillons sont nocturnes et volent en juin-juillet. Les œufs, déposés dans un amas de poils que la femelle détache de son abdomen, éclosent après environ 8 jours d'incubation. Après s'être nourries un certain temps, les petites chenilles entrent en hibernation et passent la mauvaise saison dans des nids formés de feuilles sèches agglomérées par de la soie. Elles reprennent leur activité au printemps dès que les températures atteignent 10 à 15° C. Elles se nourrissent



Papillon mâle du Bombyx cul brun *Euproctis chrysoorrhoea*.

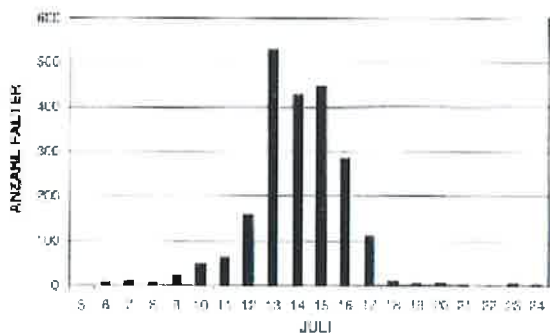


Chenilles attaquant des bourgeons de poirier

de bourgeons et de feuillage au voisinage du nid qu'elles regagnent chaque soir. Dès la fin mai et en juin, les chenilles matures se nymphosent dans des feuilles agglomérées par des fils de soie. Le cul brun est un ravageur endémique qui se manifeste par de très fortes pullulations puis régresse naturellement en quelques années. La dernière gradation s'est manifestée dès 1982-1983 dans le sud-ouest de la France puis s'est étendue plus tard au centre et à l'est du pays. La Suisse romande a connu de fortes pullulations en 1987, mais la population s'est effondrée en 1988.

Dégâts

Les jeunes chenilles rongent l'épiderme des feuilles de juillet à septembre sans toutefois causer beaucoup de dégâts. Au printemps par contre, les chenilles sont beaucoup plus voraces. Elles s'attaquent aux bourgeons, aux inflorescences et peuvent défeuiller complètement l'arbre, entraînant ainsi sa mort ou accroissant sa sensibilité à des ravageurs dits de faiblesse.



Captures réalisées au piège lumineux à Changins en 1987. Le vol est très intense mais de courte durée.

Urtication

Les chenilles sont recouvertes de poils très urticants qui se cassent au moindre contact et provoquent chez l'homme et les animaux des démangeaisons, rougeurs, inflammations et éruptions cutanées ainsi que des irritations oculaires extrêmement désagréables au point qu'il n'est parfois plus possible d'effectuer la récolte dans les cultures fruitières.

Moyens d'avertissement

Le piège lumineux permet d'établir des courbes de vol et d'estimer la menace au niveau régional, car les adultes se déplacent sur d'assez grandes distances. Lors des pullulations, les prises atteignent parfois plus de 500 papillons par jour alors que les captures sont pratiquement inexistantes durant les phases de régression du ravageur.

Dans les cultures fruitières, l'importance des populations de bombyx peut être évaluée par dénombrement des nids par arbre.

Lutte

En cultures fruitières, pratiquement tous les insecticides appliqués en traitement pré- ou postfloral contre les arpeuteuses et les noctuelles sont également efficaces contre les larves du bombyx cul brun qui reprennent leur activité après l'hibernation. En été par contre, les jeunes larves fraîchement écloses échappent parfois aux programmes sélectifs appliqués contre les tordeuses. Même si les défoliations sont peu importantes, la



Chenilles au stade L2 sur le nid avant l'hivernage. (Photo: R. Rohner.)



Lors de fortes pullulations, la quantité de papillons est telle que de nombreux individus sont encore visibles le matin autour du piège lumineux.

présence de fortes populations de bombyx peut occasionner de l'urtication chez les personnes travaillant dans les vergers, particulièrement à la récolte. Les cueilleurs grattent alors les cueilleuses et réciproquement. Finalement tous y prennent beaucoup de plaisir si bien que les travaux accusent un retard considérable. Une intervention avec un insecticide à action rapide (ester phosphorique ou *Bacillus thuringiensis*) peut alors s'avérer nécessaire en été. En présence de faibles populations ou sur des plantes ornementales, il est possible de procéder à un échenillage en hiver en prenant soin d'éviter tout contact direct avec les nids qui doivent être brûlés.



La chenille mature hérissée de poils urticants mesure de 30 à 33 mm. (Photo: R. Rohner.)



Dès l'éclosion, les jeunes chenilles sortent de l'amas feutré qui protège les œufs et s'attaquent aux feuilles.



Au printemps, les chenilles quittent le nid soyeux chaque matin et y retournent le soir.

Elaboré par [Agroscope RAC](#) et [FAW Wädenswil](#)

© Copyright: L'utilisation même partielle de ce document n'est possible qu'avec une autorisation écrite de l'[Amtra](#), la [RAC](#) ou la [FAW](#) et avec l'indication complète de la source d'information.